

Réflexions sur la crise économique mondiale

Alors que la crise de 1974-1975 avait été ressentie comme un épisode, l'actuelle récession suscite de profondes inquiétudes.

Ni la théorie des cycles longs, ni celles d'un état stationnaire, rassurantes à certains égards, ne rendent compte de la situation présente.

L'inflation est à la fois salariale et monétaire. Elle n'est guère limitée par les commerces extérieurs ; les changes flottants l'entretiennent par un jeu de cliquet. Le chômage persistant a des causes très diverses, notamment la rapidité des innovations, l'insuffisance de l'auto financement des entreprises, des conditions trop inégales de concurrence internationale, la réduction des investissements et leur changement de nature. Les hausses du prix du pétrole n'ont été qu'un élément accidentel d'aggravation.

Les risques de la conjoncture actuelle sont multiples. On peut craindre la poursuite de politiques restrictives de l'activité, l'éventualité d'inflations s'accéléralant, une paralysie des initiatives privées, des insatisfactions ruineuses, une crise financière internationale ou un bouleversement trop rapide du commerce mondial.

Pendant les chances de notre temps sont grandes : de prodigieux progrès techniques, la fin des illusions sur le collectivisme d'État, une meilleure conscience des problèmes nationaux et de la nécessité d'une coopération internationale.

Jamais depuis la seconde guerre mondiale la situation économique n'a donné lieu à autant d'inquiétudes qu'aujourd'hui. Sont-elles justifiées ? Quels sont les symptômes et les causes de cette crise ? Quels risques sont actuellement courus et quelles sont les chances propres à notre temps ?

La crise de 1974-1975 avait été ressentie comme un épisode...

Certes une crise brutale est déjà survenue en 1974-1975. Les indices des productions industrielles ont alors baissé dans tous les

pays occidentaux : de 11 % au Royaume-Uni, de 13 % aux États-Unis, en France et en Allemagne, de 16 % en Italie, de 22 % au Japon¹. Mais la cause en apparaissait simple : le quadruplement du prix du pétrole à l'automne 1973, qui avait brutalement perturbé les échanges. Et l'on pensait qu'après cet accident la croissance allait reprendre, d'autant mieux que tous les États s'appliquaient, selon les préceptes keynésiens, à relancer la demande par des déficits budgétaires et des baisses des taux d'intérêts. Effectivement la reprise fut prompte : en moins d'un an elle compensa à peu près les chutes antérieures.

... alors que la présente récession suscite de profondes alarmes...

Actuellement les baisses des indices de production industrielle sont bien moins accentuées qu'en 1974-1975. Depuis le début de 1980, où elles ont commencé, elles n'ont guère excédé 5 % en Europe continentale et 10 % au Royaume-Uni et aux États-Unis.

Au regard des cycles économiques d'autrefois, cela n'a rien que de très ordinaire. Pourquoi éprouve-t-on cependant de graves appréhensions ?

Sans doute la nostalgie des années 1949 à 1973, où les taux de croissance des produits nationaux ont été de 4 à 6 % l'an dans la plupart des pays occidentaux (10 % au Japon, mais 2 % seulement au Royaume-Uni) y est-elle pour quelque chose. Qu'après la forte reprise du deuxième semestre 1975 ces taux aient été, de 1976 à 1980, moitié moindre qu'au cours du quart de siècle précédent est perçu comme un signe prémonitoire d'un trouble mystérieux, dont la baisse ou la stagnation actuelles des productions industrielles révéleraient la gravité.

... renforcées par le souvenir de la « grande dépression » des années trente

Le spectre de la grande crise du début des années trente, qui avait hanté les esprits après la seconde guerre mondiale, mais que de longues années de prospérité avait peu à peu dissipé, réapparaît.

1. Toutes les indications statistiques données dans cet article sont tirées d'un livre de l'auteur à paraître prochainement à la librairie Hachette, sous le titre : *Les économies occidentales du XIX^e siècle à nos jours*, qui en indiquera les sources.

En vérité la conjoncture économique qui nous inquiète est, jusqu'à maintenant tout au moins, bien différente du précédent des années vingt-neuf à trente-trois. Alors, plus encore qu'aujourd'hui, le chômage atteignait des niveaux alarmants et les politiques économiques étaient pareillement impuissantes à y porter remède. Mais les analogies se limitent à cela. De 1929 à 1932 les productions industrielles baissèrent de 30 % en France, de 40 % en Italie, de 50 % en Allemagne et aux États-Unis, soit de cinq à dix fois plus que de 1980 à 1982. Dans le même temps le volume du commerce international se réduisit de 20 à 30 %, tandis qu'aujourd'hui il se maintient à peu près stable. Quant au coût de la vie, il baissa en trois ans, entre la fin de 1929 et le milieu de 1933, de 15 % au Royaume-Uni, de 25 % en Allemagne et de 30 % aux États-Unis. De 1930 à 1935, la baisse fut de 25 % en France et de 30% en Italie. À l'inverse, du début de l'année 1980 au printemps 1982, malgré le ralentissement de l'activité économique, le coût de la vie s'est élevé de 13 % en Allemagne, 21 % aux États-Unis et au Royaume-Uni, 32 % en France, 45 % en Italie. Autre différence notable : le comportement du marché boursier. Les cours des actions, après avoir fortement monté de 1920 à 1929, avaient baissé, de 1929 à 1932, de 50 % au Royaume-Uni, de 60 % en France et en Allemagne, de 80 % aux États-Unis. Au cours des vingt dernières années, au contraire, ils ont oscillé autour d'un même niveau, et ils n'ont fléchi qu'assez peu de 1980 à 1982.

Le recours à l'histoire d'il y a un demi-siècle est néanmoins utile, car elle doit mettre en garde contre le risque que des endettements excessifs font courir.

Au printemps de 1931, tant aux États-Unis qu'au Royaume-Uni, en Allemagne, en Belgique et en Italie une reprise de la production industrielle s'esquissait. Si elle avait pu se poursuivre, la crise n'aurait guère été plus grave que celle de 1921 ou que bien d'autres d'avant 1914. C'est la survenance au cours de l'été 1931 d'une crise financière internationale qui a brisé brutalement la reprise amorcée, provoquant un nouvel effondrement des productions.

Cette crise financière est née de l'insolvabilité de débiteurs, notamment en Europe centrale, à qui des prêts excessifs avaient été consentis par des banques depuis le milieu des années vingt. La faillite du *Crédit Anstalt* de Vienne ayant mis en difficultés des banques allemandes, anglaises, puis américaines, bientôt l'ensemble

du système bancaire occidental se trouva ébranlé. L'inquiétude des déposants les incita à des retraits massifs. Les dépôts à vue dans les banques des États-Unis, qui étaient encore de 21 milliards de dollars au 3^e trimestre 1930 se trouvèrent réduits à 15 milliards deux ans plus tard. Les taux d'intérêt, qui s'étaient d'abord abaissés sous l'effet de la crise économique, s'élevèrent brutalement : à court terme de 1 à 3 % aux États-Unis, de 4 à 15 % en Allemagne. La contraction monétaire en résultant, qui fut de 25 % en Allemagne et de 30 % aux États-Unis, eut des effets d'autant plus dépressifs sur la demande de biens et sur leur production que, la baisse des prix incitant à thésauriser la monnaie, la vitesse de sa circulation se ralentissait.

Ce mécanisme monétaire pervers, qui avait déjà joué quelque peu en des précédentes crises, fut alors particulièrement destructeur. Mais ce rappel historique ne vaut que comme avertissement, car aucune contraction monétaire brutale n'est encore advenue.

Des théories rassurantes

Pour regrettable que soit le ralentissement de la croissance depuis 1973 ou 1974 et la stagnation des économies depuis 1980, est-on fondé à y voir le prélude de difficultés graves, peut-être même dramatiques ?

Plusieurs réponses lenitives sont possibles, s'inspirant de théories diverses. Toutes conduisent à considérer que la conjoncture actuelle est dans l'ordre naturel des choses, qu'elle ne peut donc être sensiblement améliorée, mais qu'elle ne comporte pas de risque de brusque aggravation. C'est à voir.

Nous serions au commencement d'une phase nouvelle d'un cycle long...

La réponse la plus simple consiste à invoquer la théorie des cycles longs, dits de Kondratieff selon laquelle, depuis deux siècles, des phases de croissance rapide et des phases de croissance ralentie auraient alterné, la durée de chacune d'elle étant d'environ un quart de siècle. Après vingt-cinq ans d'expansion économique particulièrement rapide, nous serions entrés depuis 1974 dans une phase du second type, ce dont il serait vain de s'émouvoir, puisqu'elle comporterait encore une croissance.

À quoi il convient d'objecter d'abord que si, du milieu du XVIII^e siècle à nos jours, les prix ont effectivement monté puis baissé, par périodes de vingt à trente années, les quelques indices concernant les variations séculaires des productions dont nous pouvons disposer ne paraissent pas confirmer l'hypothèse d'une alternance régulière de longues phases où le développement des productions serait tour à tour rapide, puis ralenti. Et quand bien même cette hypothèse se trouverait confirmée par l'histoire, il resterait à expliquer pourquoi le ralentissement récemment constaté était inéluctable et aussi pourquoi il ne risque pas de conduire à un déclin tel que les productions diminuent durablement.

... ou d'un état stationnaire de l'économie, dû soit à l'épuisement du génie inventif des hommes...

Déjà au milieu du XIX^e siècle, après une large mise en œuvre des machines à vapeur, Stuart Mill avait prédit que les techniques ne pouvant être indéfiniment perfectionnées, l'économie cesserait prochainement de progresser. Plus tard on a souvent pensé qu'après l'avènement de l'électricité, le développement de la chimie, l'apparition des automobiles, qui ont marqué le début du XX^e siècle, le génie inventif des hommes allait se trouver épuisé, ce qui mettrait bientôt un terme aux innovations techniques. Or contrairement à cette vue pessimiste de l'avenir, d'autres découvertes ont été réalisées avant, pendant et après la seconde guerre mondiale, qui ont donné une impulsion ample et durable aux productions. Leurs effets s'épuisent peut-être maintenant ; mais on voit bien de toutes parts que n'est pas tarie la source des inventions. Fusant des laboratoires de recherche de mieux en mieux équipés, elles sont susceptibles de susciter d'amples flux de productions nouvelles. Le temps de l'immobilisme technologique est encore loin, si même il doit venir jamais.

... soit à un début de raréfaction des ressources naturelles...

Il y a une dizaine d'années le « Club de Rome » a lancé l'idée que les ressources naturelles de la planète, dont beaucoup ne se reproduisent pas, étant de plus en plus utilisées et même gaspillées, leur raréfaction ne pourrait manquer d'entraver peu à peu la poursuite de l'étonnante aventure économique qui a permis

de tripler les produits nationaux de nombre de pays occidentaux entre 1949 et 1974.

L'existence d'une limite naturelle à l'expansion des productions matérielles est en effet vraisemblable. Mais les hommes seront probablement capables de reculer cette limite, sinon indéfiniment, du moins pendant un long temps encore, soit qu'ils inventent des procédés permettant de beaucoup économiser les ressources non reproductibles, soit qu'ils réussissent à leur en substituer d'autres, plus abondantes.

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas le manque d'énergie ou de matières premières qui freine actuellement le développement de l'activité économique. La hausse des prix du pétrole n'a pas résulté d'une insuffisance présente des gisements, mais de la volonté d'un cartel des principaux pays producteurs de les valoriser, en arguant de leur caractère épuisable. Quant aux matières premières et aux denrées alimentaires, les amples fluctuations de leur prix reflètent l'instabilité de leurs marchés, non des insuffisances durables. Aucune pénurie de ressources physiques n'a affecté jusqu'ici les économies occidentales développées.

... soit à une saturation des besoins

Toute autre et, à certains égards, inverse de la précédente, est l'explication selon laquelle le ralentissement de la croissance des productions tiendrait à une saturation des besoins.

Lorsque la plupart des familles possèdent un logement convenable, tous les équipements ménagers utiles et une ou deux automobiles, comme c'est devenu le cas dans les pays riches où la répartition des revenus n'est pas trop inégale, la demande de ces biens n'est plus en effet que de remplacement. Elle est donc moindre qu'au cours d'années antérieures, où des couches nouvelles de clients nombreux apparaissaient, à la fois parce que les bas revenus s'élevaient et parce que les prix de ces biens durables, fabriqués en grandes séries, baissaient. D'autre part lorsqu'un pays a été largement équipé en routes, autoroutes et aérodromes, en bâtiments administratifs, en écoles et en locaux universitaires, un moment vient où certains travaux publics se trouvent restreints.

Cela explique le plafonnement de quelques activités qui avaient eu antérieurement un développement rapide, mais non pas celui de l'ensemble du produit national. Car nombre d'équipements et de services désirables ne sont pas encore accessibles à tous, qui le deviendraient si la richesse générale augmentait. De plus, par l'effet d'inventions successives, des biens nouveaux font constamment leur apparition, dont les marchés potentiels sont immenses. Et des services publics nouveaux sont désirés lorsque le niveau de vie s'élève.

Il est toutefois bien vrai que lorsque les besoins vitaux sont largement satisfaits, et même beaucoup d'autres, les hommes sont moins portés à un effort productif de biens marchands. Quand règne une certaine abondance, des loisirs sont parfois préférés, qui permettent de se livrer à des travaux procurant par eux-mêmes des satisfactions.

Néanmoins trop de désirs individuels légitimes sont présentement encore insatisfaits et trop de dépenses publiques souhaitables sont ajournées à cause de l'insuffisance de ressources, pour que le ralentissement, puis l'arrêt actuel de la croissance économique soient imputables à une saturation des besoins. Puisqu'on ne peut pas non plus les attribuer à une insuffisance d'inventions, ni à une pénurie de ressources naturelles, ils doivent l'être à un mauvais fonctionnement du système de production et d'échange.

Deux symptômes du mauvais fonctionnement de l'économie

Les deux symptômes principaux en sont le chômage et la hausse des prix qui, pour la première fois dans l'histoire économique moderne, se trouvent durablement conjugués.

Un chômage en augmentation continue...

Le chômage est un mal qui, sous des formes et avec des intensités diverses est presque de tous les temps. Mais d'ordinaire, il s'amplifiait seulement lorsque l'activité productrice déclinait, et il se résorbait lorsqu'elle reprenait son essor. La triste nouveauté est que depuis une vingtaine d'années l'aggravation du chômage a été le plus souvent contemporaine d'une expansion de la production.

C'est aux environs de 1964 qu'en Europe occidentale le nombre des demandes d'emploi non satisfaites, qui avait généralement baissé jusque là, a commencé à s'élever notablement. Le mouvement ascendant du chômage a même débuté au Royaume-Uni dès 1955.

Ce retournement de la courbe du chômage ne correspond pas à un fléchissement de l'activité productrice, qui a connu, sauf en Allemagne, une croissance encore plus rapide de 1963 à 1973 qu'auparavant. Pendant ces dix années exceptionnellement prospères, le nombre des demandes d'emploi non satisfaites a été multiplié par quatre en France, en RFA, aux Pays-Bas et en Suède. Il l'a été par trois au Royaume-Uni entre 1966 et 1972. Toutefois aux États-Unis le chômage, après avoir atteint en 1958 des niveaux élevés pour l'époque, a baissé fortement de 1962 à 1969 ; mais il a ensuite doublé entre 1969 et 1972.

... qui n'est que partiellement conjoncturel

Cette paradoxale aggravation presque continue du chômage n'exclut point une certaine sensibilité aux variations de la production. Ainsi la récession économique de 1967, particulièrement marquée en Allemagne, provoqua partout une forte poussée supplémentaire de demandes d'emploi. La crise de 1974-1975 fit de même, comme encore la crise actuelle qui, de l'été 1979 à l'été 1982 a porté le pourcentage des demandeurs d'emploi par rapport à la population active de 4 à 8 % en Allemagne, de 6 à 9% en France, de 4 à 12% aux Pays-Bas, de 6 à 10% aux États-Unis, de 5 à 13% au Royaume-Uni. Ce mouvement est une conséquence normale d'une moindre activité industrielle, mais son ampleur est surprenante, la baisse d'activité ayant été faible. Et il est aberrant que même au cours des années 1975 à 1979, où la production industrielle augmentait, moins certes qu'avant 1974, mais très sensiblement, le chômage n'ait guère régressé ou ait même continué à s'amplifier.

Cela révèle que, depuis près de vingt ans, nos sociétés souffrent d'une certaine incapacité à utiliser convenablement ce facteur essentiel de richesse qu'est le travail humain disponible.

Une hausse des prix s'accélérant depuis une quinzaine d'années...

Le second symptôme majeur de dérèglement de l'économie est une hausse du niveau général des prix, que l'on désigne communé-

ment du terme d'inflation, qui même si elle se ralentit parfois paraît, à tort sans doute, inexorable. Elle a, comme le chômage, des origines lointaines.

Jusqu'en 1914 les prix oscillaient périodiquement. Hausses et baisses atteignaient assez souvent 5 % l'an, mais, se succédant, elles se compensaient à peu près. En France le coût de la vie s'est retrouvé le même en 1829, 1839, 1847, 1853, 1859 et de 1896 à 1905.

Après les hausses partout provoquées par la guerre de 1914-1918, les prix baissèrent dans la plupart des pays (la France, l'Italie et la Belgique exceptées), brutalement en 1921, très lentement ensuite, puis de nouveau rapidement de 1929 à 1933. Leur remontée ultérieure ne suffit point à leur faire rejoindre avant 1940 leur niveau de 1929.

Il en alla très différemment depuis. Les hausses intervenues pendant la seconde guerre mondiale ne furent suivies d'aucune baisse de niveau général des prix, sinon pendant quelques trimestres en 1949 ou 1950. De 1950 à 1965 la hausse demeura modérée, de 2 à 3 % l'an, dans la plupart des pays. En France elle fut très irrégulière, mais atteignit une moyenne de 6 % l'an entre 1950 et 1958, elle fut ramenée à 3,5 % à partir de 1959. Le début de l'accélération du mouvement se situe en 1966 aux États-Unis, en 1968 en France, en 1969 en Allemagne et généralement ailleurs. De 1970 à 1973 les taux annuels sont de 5 à 6 %, doubles de ce qu'ils étaient dix ans plus tôt. Depuis 1974 les hausses ont été plus rapides encore, mais plus inégales selon les pays. Elles ont, dans certains d'entre eux, excédé à certaines époques 20 % en un an : ainsi en Italie à la fin de 1974, au Royaume-Uni en 1975 et en 1980, en Espagne en 1977, au Japon en 1974. Ailleurs, sauf en Allemagne, elles ont à un moment ou à un autre dépassé 10 % en un an.

... que les récessions industrielles ne suffisent plus à arrêter

Tandis qu'au XIX^e siècle, et encore entre les deux guerres mondiales, des baisses de prix correspondaient à des ralentissements de l'activité, au cours des trente dernières années lorsque la production industrielle a fléchi, la hausse des prix s'est tout au plus modérée quelque peu. Il en fut ainsi en France et au Royaume-Uni en 1958, en Allemagne en 1967, aux États-Unis en 1971 et dans la plupart des pays en 1977 ainsi qu'en 1981. Pis encore la crise de

1974-1975 s'est accompagnée d'une envolée des prix ! En 1982 il a fallu des politiques monétaires excessivement restrictives pour provoquer dans certains pays une forte décélération, dont rien ne garantit encore qu'elle soit durable.

Il apparaît donc qu'un changement fondamental est intervenu dans les mécanismes de formation des prix.

Par leur permanence, chômage et inflation sont devenus plus maléfiques...

La nocivité du chômage est évidente. Toujours il est un gaspillage de forces de production et une source de souffrances, matérielles et psychologiques. Mais lorsqu'au lieu d'être un événement passager, il se perpétue, il corrompt la société.

Les méfaits de l'inflation sont moins apparents. Elle est un phénomène non point matériel, mais nominal, dont on est tenté de minimiser l'importance, en considérant que si tous les prix et tous les revenus s'élèvent parallèlement, les conséquences s'en trouvent annulées. C'est une erreur, car d'une part les encaisses monétaires échappent, par leur nature même, à toute indexation de droit ou de fait et, d'autre part, les ajustements des divers prix et revenus s'opèrent avec des décalages de temps parfois considérables. Tant que les hausses de prix, calculées en moyenne sur plusieurs années, étaient de un ou deux pour cent par an seulement, elles étaient sans inconvénient. Elles pouvaient même être bénéfiques, en allégeant quelque peu le poids réel des dettes des ménages dépourvus de patrimoine initial et des entreprises, qui disposaient ainsi de plus de ressources propres pour investir. Mais des hausses telles qu'intervenues depuis une quinzaine d'années perturbent gravement les économies, en opérant aveuglement des transferts considérables de richesses et en rendant toute prévision trop aléatoire.

... et leur conjugaison rend dangereuses les politiques traditionnelles

La coexistence d'un fort chômage et d'une inflation persistante est déconcertante pour quiconque a été habitué aux modes de pensée qui prévalaient naguère parmi les économistes. On croyait, pour l'avoir observé maintes fois, qu'une aggravation du chômage, c'est-à-dire de l'excès d'offre de force de travail par rapport aux

demandes des entreprises, faisait baisser les salaires ou, pour le moins, freinait leur hausse, ce qui, à travers les coûts, devait avoir une action de même sens sur les prix. De plus les ressources des chômeurs étant bien moindres que celles d'individus pourvus d'emploi, les revenus disponibles pour des achats se trouvaient réduits, ce qui, en affaiblissant la demande de biens et de services, pesait sur leur prix. Ainsi le chômage devait mettre fin à l'inflation.

Inversement on pensait que l'inflation réduisait le chômage parce qu'elle résultait d'un excès de la demande de biens et de services sur leur offre et qu'alors les entreprises embauchaient, afin d'accroître leurs productions, pour répondre aux demandes insatisfaites tout en profitant de prix de vente majorés.

D'où les politiques économiques traditionnelles.

Pour lutter contre l'inflation on s'efforçait de réduire la demande globale par des excédents budgétaires et des restrictions monétaires. Lorsque la demande deviendrait inférieure à l'offre, ce déséquilibre agirait directement sur les prix, d'autant mieux que le chômage, provoqué par la contraction de la demande modérerait les salaires.

Pour lutter contre le chômage, on injectait de la monnaie dans l'économie afin d'accroître la demande globale et inciter ainsi les entreprises à développer leur activité.

Depuis dix à quinze ans, la coexistence de l'inflation et du chômage fait qu'on est tenté de faire appel à l'une et l'autre de ces politiques, qui sont contradictoires. D'autre part l'intensité et l'ancienneté de l'inflation sont telles que pour l'arrêter par une restriction de la demande, il faut que les mesures prises soient si draconiennes qu'elles acculent une multitude d'entreprises à la faillite et un nombre insupportable de travailleurs au chômage. Et pour réduire fortement le chômage par une politique monétaire et budgétaire de relance de la consommation et de l'investissement, il faut tant accroître la demande globale que, à cause des retards mis par certaines entreprises à y répondre, la hausse des prix est bientôt dramatique.

Pourquoi cette inflation persistante ?

L'histoire économique montre qu'une hausse du niveau général des prix peut être déclenchée ou relancée par des événements divers : guerre, famine, raréfaction d'une ressource industrielle essentielle, majoration de prix à l'importation, afflux de monnaie de l'extérieur, besoins du prince créant de la monnaie pour les satisfaire, conflit social...

Mais quelle qu'en soit la cause initiale, cette hausse tend ensuite à se développer par elle-même, d'autant plus que les groupes sociaux qui veulent modifier ou rétablir la répartition des revenus à leur avantage sont mieux capables d'agir sur l'expression monétaire de ceux-ci. Car, comme il n'est pas possible de rendre compatibles en termes nominaux des revendications incompatibles en termes réels, une course s'instaure entre les salaires et les profits, entre les taux d'intérêt et les prix.

Le mode de fixation des salaires

Les salaires sont de moins en moins déterminés par l'offre et la demande de travail. Ils sont, en très grand nombre, fixés par des conventions collectives ou des accords au sein de grandes entreprises, qui stipulent des minimums de rémunération selon les types d'emplois ou de tâches, en prenant en considération l'idée que les partenaires sociaux se font du niveau de vie auquel les salariés sont en droit de prétendre. Cette idée dépend de ce qu'est le mode d'existence d'autres catégories sociales, auxquelles les salariés se trouvent mêlés, et aussi des améliorations obtenues précédemment, que l'on pense devoir se poursuivre au même rythme. Parmi les autres salaires, les plus bas se trouvent régis par une réglementation qui édicte un minimum, en se référant aux mêmes critères que les conventions collectives; ceux qui sont plus élevés résultent de comparaisons approximatives avec les salaires inscrits dans des conventions collectives pour des tâches analogues. La confrontation des offres et des demandes d'emploi n'agit plus guère qu'en un seul sens : lorsqu'une entreprise éprouve des difficultés à recruter des salariés capables et désireux d'accomplir le travail qu'elle propose, elle se trouve conduite à en élever la rémunération.

Autrefois une entreprise qui aurait accepté seule de payer des salaires élevés n'aurait pu répercuter ces hausses sur ses prix, car ses

concurrents, produisant à moindres coûts, lui auraient ravi sa clientèle. Actuellement toutes les entreprises d'une même branche étant amenées à accorder dans leurs pays à peu près les mêmes majorations de salaires, leurs conditions de concurrence demeurent inchangées, mais les prix se trouvent poussés à la hausse. La demande par les consommateurs de biens et de services ainsi renchéris ne diminue pas pour autant ; car les salaires constituant la grosse masse des revenus, les retraites étant indexées sur les salaires et les marges des commerçants sur les prix, les ménages peuvent maintenir le volume de leurs achats. Et comme la hausse du coût de la vie intervenue sert naturellement d'argument pour réclamer de nouvelles hausses de salaires, ce mécanisme inflationniste peut être sans fin.

Les profits nécessaires augmentent avec l'incertitude et les coûts avec la hausse des taux d'intérêt

Que la demande globale se maintienne ou non, les chefs d'entreprises sont de plus en plus incertains des quantités de produits qu'ils pourront dans un avenir plus ou moins lointain écouler, surtout à l'exportation. Cette incertitude a, entre autres effets, celui de les inciter à tenter de fixer leurs prix de vente d'autant plus hauts que les profits attendus doivent inclure une prime de risque plus élevée et permettre de raccourcir les périodes d'investissement.

Les taux d'intérêt participent aussi à la course des revenus et des prix. Car la hausse des prix lésant les créanciers, les prêteurs exigent des taux d'autant plus élevés. Et des charges accrues d'intérêt, en majorant les coûts, poussent les prix vers le haut.

La monnaie peut-elle faire obstacle à l'inflation ?

Si les quantités de monnaies n'étaient pas susceptibles de s'accroître, en cas de hausse générale des prix, bientôt les encaisses détenues par les particuliers et par les entreprises ne suffiraient plus, même en accélérant au maximum leur vitesse de rotation, à effectuer tous les paiements que les hausses de prix et de salaires impliqueraient. Des hausses ne pourraient donc survenir. Ainsi en a-t-il été au XIX^e siècle, où les monnaies étaient essentiellement métalliques. Mais depuis lors les monnaies sont devenues de plus en plus « abstraites ». Actuellement elles sont constituées principa-

lement par des inscriptions de créances à vue sur des comptes bancaires, permettant d'effectuer des paiements par chèques ou virements. Toute banque est à même d'en créer par les crédits qu'elle consent. Or il est profitable aux banques de répondre à toute demande de prêt formulée par des particuliers ou des entreprises apparemment solvables. Les limites de cette solvabilité s'élevant avec les prix et les revenus, l'obstacle à la hausse, que la monnaie pourrait constituer, recule sans cesse, lorsque la banque centrale, comme c'est trop souvent le cas, ne limite pas sévèrement ou ne renchérit pas fortement ses concours au système bancaire et que les autorités monétaires ne recourent pas à l'encadrement du crédit.

À quoi s'ajoutent les xéno-monnaies, souvent appelées euro-dollars, bien que le terme ne vaille strictement que pour la majorité d'entre elles. Depuis 1967, où la hausse des prix a précisément commencé à s'accélérer dans le monde, elles ont connu un prodigieux développement. Leur montant, tel qu'évalué par la Banque des règlements internationaux, était de moins de 20 milliards de dollars en 1967 ; il s'est élevé à 100 en 1973, à 250 en 1975, à 350 en 1977, à 600 en 1979, et probablement 900 milliards en 1981, égalant, en cette année, la masse monétaire intérieure des États-Unis. Elles constituent des liquidités qui soutiennent la demande internationale de marchandises et de services et permettent la hausse de leurs prix. Nées d'initiatives bancaires privées, elles échappent encore actuellement à toute réglementation. Rien ne s'oppose à leur prolifération.

La concurrence internationale ne limite la hausse des prix qu'à deux conditions

Tandis que les concurrences nationales ne sont guère modifiées par une hausse générale des salaires nationaux, il n'en est pas de même des concurrences étrangères. Toute hausse des coûts, si elle est répercutée sur les prix, réduit les ventes des producteurs nationaux, tant sur le marché intérieur, lorsqu'elles y sont concurrencées par des importations, que sur les marchés d'exportation. Si, pour éviter cette diminution de ses ventes, un producteur renonce à majorer ses prix, il risque d'être acculé bientôt à de graves difficultés financières. La crainte de cela devrait inciter les producteurs à résister davantage aux demandes de hausses de salaires et les organisations syndicales de salariés à modérer leurs revendications

pour éviter des réductions d'emploi. Mais ce frein ne joue qu'à deux conditions, qui ont souvent cessé d'être remplies.

La première est que l'inflation ne règne pas pareillement à l'étranger. Or dans tous les pays occidentaux les mêmes changements structurels concernant les salaires, les profits et la nature de la monnaie ont, plus ou moins, des effets inflationnistes, très inégaux toutefois selon les pays.

La seconde est que le change de la monnaie nationale en monnaie des pays concurrents se fasse à un taux immuable. Car si la monnaie nationale se déprécie sur le marché des changes au fur et à mesure que les coûts nationaux s'élèvent plus que les coûts étrangers, la concurrence étrangère n'a plus d'effets modérateurs sur les prix, puisque les prix étrangers se trouvent majorés lorsqu'ils sont exprimés en monnaie nationale. Et dans le même temps la hausse, en monnaie nationale, des matières premières et des équipements importés, en aggravant celle des coûts, stimule l'inflation.

L'effet de cliquet sur les prix en cas de changes flottants

Il serait faux d'imaginer que, la dépréciation d'une monnaie sur le marché des changes étant inflationniste, son appréciation ait un effet symétriquement Inverse. Certes elle fait baisser, en monnaie nationale, les prix des matières premières et des équipements importés, ce qui réduit un élément des coûts, et elle rend la concurrence étrangère plus vive. Mais les prix intérieurs et les revenus résistent, comme si un cliquet les empêchait de revenir en arrière, ou même poursuivent, sur leur lancée antérieure, une hausse à peine ralentie. Dépréciations et appréciations alternées des monnaies contribuent donc à accentuer l'inflation mondiale.

Or depuis 1971 les cours des changes, qui, à quelques exceptions près, avaient été maintenus fixes pendant vingt ans, ont amplement varié. Le dollar qui, en 1970 valait 3,6 DM et 5,5 F, ne valait plus à la fin de 1978 que 1,8 DM et 4,1 F ; mais en septembre 1982 il vaut plus de 2,5 DM et de 7 F. Les cours des monnaies autres que le dollar ont aussi varié amplement les unes par rapport aux autres et de façon désordonnée, sauf toutefois celles qui se sont liées en 1979 au sein du système monétaire européen.

Pourquoi ce chômage persistant ?

Qu'un chômage notable soit apparu il y a une quinzaine d'années, puis se soit aggravé, dans des pays où pourtant la production augmentait alors de 5 à 6 % l'an, conduit à penser qu'aujourd'hui il n'est pas dû seulement à l'insuffisance actuelle de la croissance, mais que ses causes sont principalement structurelles.

Certaines résultent de nouveautés techniques et de changements sociaux, bénéfiques en eux-mêmes, mais qui suscitent du chômage tant que les adaptations nécessaires ne sont pas intervenues. D'autres, d'ordre financier, commercial ou économique, appellent des mesures correctives. Dans la période récente innovations techniques et innovations sociales ont été, en partie tout au moins, contradictoires, les premières imprimant à l'appareil de production des changements plus rapides qu'autrefois, tandis que les secondes accroissent la rigidité des structures économiques.

La rapidité des innovations

La mise en œuvre des innovations techniques apparues pendant et après la seconde guerre mondiale aux États-Unis s'est accélérée en Europe et ailleurs au cours des années soixante. Les modes et les lieux de production ont changé rapidement. Bien que les emplois ainsi créés aient été au total plus nombreux que ceux détruits, ces mutations rapides ont privé d'emploi des travailleurs qui ne pouvaient ou ne voulaient quitter leur domicile ou dont les qualifications ne correspondaient plus aux tâches nouvelles. Ainsi vit-on alors s'élever simultanément le nombre des demandeurs d'emploi et celui des offres d'emploi insatisfaites. Les mutations ne s'étant pas ralenties, cette cause de chômage subsiste. Et ce que l'on devine des conséquences du développement de l'informatique, à la fois créateur et destructeur d'emplois, donne à penser qu'elle risque d'être primordiale demain.

Cela explique que, malgré l'ampleur du chômage actuel, les politiques de relance butent rapidement sur l'incapacité de certaines branches de production à répondre, faute des spécialistes nécessaires, à des demandes accrues.

La prolongation de la scolarité

Alors qu'il y a une vingtaine d'années la plupart des enfants quittaient l'école à treize ou quatorze ans, ne sachant guère que

lire, écrire et compter, les scolarités se sont allongées, plus encore par la volonté des individus que du fait des lois, conduisant à l'obtention de diplômes par un grand nombre de jeunes gens.

Cela doit les rendre aptes à l'exercice de métiers exigeant des capacités intellectuelles, métiers qui sont heureusement de plus en plus nombreux. Mais ils sont rebelles à l'accomplissement de tâches manuelles fastidieuses ou rudes. Aussi dans le même temps où certains d'entre eux, mal orientés, malchanceux ou peu capables, ne trouvent pas d'emploi leur convenant, on doit faire appel à des travailleurs immigrés.

Les allocations de chômage

Tant que le chômage a été sporadique, des secours publics n'ont été donnés aux chômeurs que là où des difficultés locales les rendaient nombreux. La généralisation du chômage et un sentiment plus vif des devoirs nationaux de solidarité ont fait instituer dans tous les pays développés, des systèmes d'allocations, plus ou moins généreux.

Au cas d'une crise économique passagère, due à une contraction de la demande globale, ces allocations, en évitant que les chômeurs soient contraints de réduire à l'extrême leurs achats, contribuent à soutenir une demande défaillante et par là, à atténuer la crise. Il en va autrement lorsque le chômage ne résulte pas d'une insuffisance de la demande, mais d'une mauvaise correspondance entre les demandes d'emploi et les offres d'emploi. Alors, si les allocations sont financées par des cotisations assises sur les salaires et payées par les entreprises, elles alourdissent encore les coûts. Et pour autant qu'elles permettent aux chômeurs d'attendre davantage avant d'accepter un travail qui leur déplaît ou de quitter leur cadre de vie habituel, elles retardent les adaptations nécessaires. On ne doit certes pas en conclure qu'il conviendrait de supprimer ces allocations, mais que leurs modes de financement et les conditions de leur attribution devraient être remis en question.

La réglementation des licenciements

Un légitime souci de protéger les salariés contre l'arbitraire de leur employeur a conduit les législateurs à réglementer les licenciements. Et ils sont portés à le faire de façon particulièrement stricte

lorsque la présence de chômeurs donne à craindre qu'un travailleur licencié ne retrouve pas aisément un emploi.

Ces réglementations n'apportent pas de gêne grave aux grandes entreprises. Elles ont une direction du personnel à même de les bien connaître et de les appliquer, ont un intérêt psychologique à éviter tout arbitraire, disposent de programmes de fabrication qui leur permettent des prévisions d'emploi et, en cas de nécessité, sont capables de mettre en œuvre les procédures aux termes desquelles elles seront autorisées à opérer des licenciements collectifs. Il en est autrement dans les petites entreprises. Ces réglementations les dissuadent d'embaucher, alors même que des commandes affluent. Car le patron redoute d'introduire dans son entreprise un inconnu, avec lequel il risque de ne pas bien s'entendre, s'il n'est pas assuré de pouvoir aisément le licencier. Il craint aussi que si, un jour ou l'autre, les commandes venaient à diminuer, les difficultés qu'il aurait à obtenir l'autorisation de licencier et les délais qui en résulteraient l'acculent à la faillite. Il préfère tranquillité et sécurité aux profits hypothétiques d'un accroissement, peut-être provisoire, de son chiffre d'affaires. Or même dans les pays de grande industrie, une bonne partie des emplois se trouvent dans de petites entreprises.

L'afflux des femmes sur le marché du travail

Tandis que, de la fin du XIX^e siècle au milieu du XX^e siècle, la hausse des niveaux de vie s'était traduite, dans la plupart des pays européens par une lente diminution des effectifs de femmes travaillant hors de leur foyer, leur nombre a, au contraire, tendu à croître au cours des vingt dernières années.

L'éducation des femmes égalant celle des hommes, elles n'aiment point se cantonner dans des tâches ménagères. Elles peuvent s'en libérer d'autant mieux que la diffusion des machines à laver le linge et la vaisselle, l'usage répandu de denrées alimentaires déjà plus ou moins préparées industriellement font que ces tâches sont moins absorbantes. La baisse de la natalité réduit le nombre d'années pendant lesquelles des mères souhaitent se consacrer à leurs enfants. Les femmes mariées sont d'autant plus portées à travailler au dehors que les occasions de dépenser sont plus nombreuses. Pour renouveler une automobile ou un récepteur de télévision, pour acheter de nouveaux équipements et pour voyager

pendant les vacances, qui ont été allongées, un second salaire est bienvenu. En outre la multiplication des divorces fait que les femmes mariées considèrent leur métier comme une sécurité.

Cependant cet afflux de femmes sur le marché du travail ne devrait pas accroître le chômage, car les salaires reçus par les femmes, en leur permettant d'acheter davantage, ouvrent aux producteurs des débouchés supplémentaires. Les difficultés d'emploi particulières aux femmes proviennent d'une mauvaise correspondance, de nature ou de localisation, entre les travaux qu'elles sont disposées à accomplir et ceux que les producteurs ont à offrir.

Les fluctuations de la natalité dans les pays développés

Une explication démographique de l'aggravation du chômage est souvent avancée. On observe que, dans certains pays, dont la France, les générations nées au début des années soixante ayant été plus nombreuses que celles nées pendant la guerre de 1914-1918, les effectifs de jeunes gens qui entrent sur le marché du travail sont très supérieurs à ceux des personnes qui, âgées de soixante à soixante-cinq ans, s'en retirent actuellement. Ce qui donne à croire que les taux de natalité élevés d'il y a vingt ans seraient responsables des difficultés d'emploi. Cette idée, qui conforte certaines tendances anti-natalistes, est fallacieuse. Car les jeunes gens, soi-disant en excédent, renforcent la demande globale par les consommations et les besoins de logements supplémentaires qui résultent de leur arrivée à l'âge adulte. D'autre part, n'étant pas encore ancrés dans des habitudes professionnelles et des lieux de vie, ils sont, mieux que leurs aînés, pour peu qu'ils aient reçu les formations nécessaires, prêts à accepter les emplois que les transformations de l'économie suscitent. Si néanmoins il y a une forte proportion de jeunes gens parmi les chômeurs, c'est qu'en période de contraction ou même de stabilisation des effectifs, il est naturellement plus difficile d'entrer dans une entreprise que de rester dans celle où l'on se trouve.

L'histoire fournit la preuve que dans les sociétés développées, ce n'est pas l'augmentation de la population, mais le mauvais fonctionnement de l'économie qui est responsable du chômage. Lorsque, avant 1965, la RFA a reçu des millions de travailleurs qui fuyaient la République démocratique allemande, le chômage, loin

d'y augmenter, y a diminué, l'essor de la production s'étant trouvé renforcé par cet afflux de main- d'œuvre. De même lorsqu'en 1961-1962 la France a accueilli plus d'un million de Français d'Algérie, ils ont trouvé rapidement du travail, tant et si bien que les demandes d'emploi non satisfaites ont diminué en France de plus de 30% entre 1960 et 1964.

Si l'on veut rechercher du côté de la démographie une explication au chômage actuel, on peut en trouver une, partielle, dans le déclin de la natalité survenu dans tous les pays développés depuis les environs de 1965. En moins de vingt ans, elle s'est trouvée réduite de 18 à 12 pour mille en France, de 16 à 11 au Royaume-Uni, de 20 à 12 en Suisse, de 18 à 9 en RFA, de 20 à 15 aux États-Unis. De ce fait, les générations âgées de 0 à 15 ans sont actuellement moins nombreuses que celles de 20 à 30 ans. Or les enfants sont des consommateurs, qui créent une demande de biens et de services très divers, sans être demandeurs d'emplois. D'autre part la réduction de la natalité portant principalement sur les troisièmes et quatrièmes naissances, beaucoup moins de mères se trouvent obligées de rester à leur foyer pour s'occuper à plein temps de leurs enfants, ce qui contribue à augmenter le nombre de femmes demandant à travailler au dehors.

La part des revenus des ménages dans le produit national et le mode de financement des investissements

Lorsqu'on considère l'histoire économique des États-Unis entre les deux guerres mondiales, on s'aperçoit qu'au cours des années 1922 à 1929, qui ont précédé la grande dépression des années trente, la production industrielle s'était accrue de plus de moitié et le produit national d'environ un quart, mais que les salaires, tant réels que nominaux, n'avaient pas augmenté, non plus que les revenus des agriculteurs, le volume des récoltes et leurs prix de vente ayant peu varié. Tant que les hauts revenus, tirés de profits, et les investissements ont suffi à absorber les accroissements de production industrielle, l'équilibre a pu être maintenu. Mais un moment est venu où l'insuffisance des revenus des ménages de salaires et d'agriculteurs, incapables d'acheter tout ce que l'industrie pouvait produire, a provoqué une crise d'apparente surproduction.

Au cours des années 1960 à 1973, c'est le contraire qui est advenu. Aux États-Unis le pouvoir d'achat de la masse salariale

ainsi que de l'ensemble des revenus des ménages a augmenté d'environ 5 % l'an, alors que le PIB augmentait de 4 %. En France, ces pourcentages sont de 6 % et 5 %.

Il apparaît donc que les revenus des ménages ont absorbé une part légèrement croissante des ressources que les entreprises tirent de leurs ventes.

Quelles conséquences cela a-t-il pu avoir sur l'emploi ? La réponse n'est pas simple.

La consommation des ménages constituant deux tiers à trois quarts de la demande totale, une majoration de leurs revenus procure aux entreprises un supplément de débouchés, qui leur permet de produire davantage, donc de donner du travail à un plus grand nombre de personnes. Mais la part prélevée par les salaires, charges sociales comprises, sur la valeur ajoutée par les entreprises s'étant accrue, les capacités d'autofinancement des investissements se sont trouvées peu à peu laminées. Les entreprises ont néanmoins longtemps continué à investir largement, en empruntant. Ainsi le pourcentage du produit national consacré à des investissements a-t-il pu continuer à s'élever en Europe jusqu'en 1971 et se maintenir aux États-Unis.

Ce processus a grandement stimulé l'activité économique, compensant partiellement l'effet sur l'emploi des facteurs de chômage déjà en œuvre, mais il était malsain. D'abord parce qu'il était générateur d'inflation. Car les hausses de salaires réels étant supérieures à celles des productivités, les entreprises s'efforçaient de trouver une compensation dans des hausses de leurs prix de vente. Ensuite parce qu'il ne pouvait être indéfiniment poursuivi ; car l'endettement des entreprises les rend plus fragiles. Les unes font faillite. Celles qui survivent ne peuvent guère se développer si leurs charges financières s'élèvent plus vite que leur chiffre d'affaires. Or le recours massif à des emprunts ne peut manquer de faire monter les taux d'intérêt, même si les épargnes des ménages augmentent. Aux États-Unis le rendement des obligations s'est élevé de 4,5 % en 1965, à 8 % en 1970, 9,5 % en 1975, 10 % en 1979, 12 % en 1981. Il est vrai que le poids réel des dettes anciennes s'est trouvé atténué par l'inflation. Mais les emprunts récents obèrent les coûts à un point tel qu'un moment vient où de

nouveaux recours à l'emprunt, à de tels taux, deviennent impraticables ou mortels pour un grand nombre d'entreprises.

La concurrence du tiers-monde

En outre le stimulant constitué pour les industries productrices de biens de consommation par la hausse des revenus des ménages s'est trouvé quelque peu émoussé par des concurrences du tiers-monde. Des progrès dans les moyens de transports à grandes distances, maritimes ou aériens, la réduction des droits de douane, poursuivie de conférence en conférence internationale, et la suppression d'obstacles quantitatifs aux importations ont rendu avantageuse l'implantation dans certains pays d'outre-mer d'usines produisant, pour l'exportation, des textiles, des vêtements, des appareils électroniques et autres, au moyen de machines modernes, mises entre les mains d'ouvriers et d'ouvrières se contentant de très bas salaires. L'importation de ces marchandises dans des pays à hauts salaires y a obligé un grand nombre d'établissements industriels à réduire leurs effectifs ou même à cesser toute activité.

En contrepartie ces pays à hauts salaires ont certes exporté vers le tiers-monde des équipements coûteux, dont la production leur a permis d'offrir des emplois, mais situés en d'autres lieux et exigeant d'autres qualifications que les emplois supprimés. En outre, les investissements effectués outre-mer l'ont souvent été par des entreprises ayant leur siège dans les pays développés. Elles y ont consacré des ressources financières qui leur ont manqué pour investir dans leur propre pays.

L'intensification du commerce entre pays développés

Jusqu'aux environs de 1965 le commerce extérieur des nations industrielles avait augmenté comme leur produit intérieur. Il s'est, depuis lors, développé plus vite, si bien que le pourcentage du commerce extérieur (moyenne des importations et des exportations) par rapport au PIB s'est élevé, entre 1965 et 1974, de 4 à 8 % aux États-Unis, de 10 à 20 % en France, de 13 à 18 % en RFA, de 13 à 24 % au Royaume-Uni, de 12 à 25 % en Italie, de 35 à 50 % en Belgique. Même lorsque, ce qui est souvent le cas, importations et exportations s'accroissent à peu près également, cette intensification du commerce extérieur risque d'aggraver le chômage ; les concurrences internationales étant instables, d'autant plus que

depuis 1973 les cours des changes des monnaies sont devenus erratiques, elles imposent de rapides changements dans le volume et la nature des activités productrices, auxquels entreprises et main-d'œuvre ne peuvent s'adapter rapidement. En outre l'excès d'incertitudes quant aux possibilités de vente sur le marché intérieur et à l'exportation, en dissuadant les entreprises d'investir, réduit l'emploi dans les industries d'équipement et, à terme, dans les autres.

La réduction des investissements...

Dans les sociétés d'autrefois où les hommes, pour produire, ne s'aidaient que d'outils et d'animaux de trait, la quasi-totalité de leur travail s'appliquait directement à la production de biens de consommation. Depuis le milieu du XVIII^e siècle, et plus que jamais de nos jours, une grande part du travail est consacrée à la fabrication de moyens de production, à la fois pour remplacer ceux qui sont hors d'usage et pour accroître le capital de machines et d'équipements de toutes sortes, grâce auquel la productivité des efforts humains s'élève.

Au cours des années 1950 à 1965, le volume des investissements a augmenté en Europe et au Japon plus vite que les PIB. Le pourcentage du PIB consacré aux investissements s'est ainsi élevé de 18 à 24 % en France, de 19 à 26 % en Allemagne, de 20 à 31 % au Japon. Mais depuis 1965 ces pourcentages se sont d'abord stabilisés, puis, aux environs de 1970, se sont mis à décroître, même au Japon. Aux États-Unis où ils avaient oscillé autour de 18 % de 1950 à 1972, ils ont aussi baissé ensuite. Or la croissance du PIB s'étant alors fortement ralentie, cela signifie que l'investissement a diminué de volume, ce qui a doublement détérioré l'emploi : directement, parce que beaucoup d'entreprises se consacrent à la fabrication d'équipements ou à la construction de bâtiments ; indirectement, parce que les industries productrices de biens de consommation, pour pouvoir employer plus de main-d'œuvre, devraient disposer de plus de machines.

La baisse de l'investissement, qui est un facteur essentiel de chômage, est certes liée à l'insuffisance des ressources d'autofinancement des entreprises. Mais elle est due aussi à un excès d'incertitudes, qui dissuade les chefs d'entreprise raisonnables de risquer des capitaux ; incertitudes de toutes sortes, qui ont été s'aggravant du fait d'inflations désordonnées, de taux d'intérêts aber-

rants, de changes flottants, d'ample variation des prix des matières premières, et aussi de coups d'État, de révolution, de changements politiques brutaux ou de guerres survenant ici ou là dans le monde.

... et leur changement de nature

Dans la mesure où des entreprises ont néanmoins investi, elles ont été portées à le faire moins pour accroître leurs capacités de production que pour économiser du travail. Car le ralentissement de la croissance économique a limité l'extension des débouchés ; la hausse des salaires directs et indirects a fait rechercher des machines nouvelles réduisant les coûts salariaux, et la vigueur des concurrences a obligé à y recourir. Parfois aussi le souci de supprimer des tâches pénibles ou rebutantes a conduit à l'achat de machines qui les accomplissent. Ces investissements de productivité, pour nécessaire qu'ils soient, dégagent de la main-d'œuvre.

Une cause accidentelle d'aggravation de l'inflation et du chômage : les hausses du prix du pétrole

Aux facteurs d'inflation et de chômage que nous venons d'inventorier, qui s'exercent d'assez longue date, un autre s'est ajouté au cours des dernières années : des hausses brutales et imprévues du prix du pétrole. Elles sont intervenues à deux reprises : d'abord à la suite de la guerre du Kippour, puis lors de la révolution iranienne. Le prix du baril de pétrole d'Arabie Saoudite, qui était encore de 3 dollars en août 1973, fut triplé, par décision de l'OPEP à l'automne 1973. Après avoir ensuite augmenté un peu moins que le niveau général des prix aux États-Unis, il fut porté de 13 à 31 dollars au cours des années 1979 et 1980 et à 34 dollars au 1er septembre 1981. Certes, la quasi-stabilité du prix du pétrole au cours des vingt années précédentes s'était traduite par une diminution d'un tiers de son pouvoir d'achat, ce qui justifiait une certaine majoration de son prix ; mais les dates des hausses intervenues et leurs ampleurs spectaculaires n'ont d'explications que politiques. Il s'agit d'accidents, de première grandeur.

Ce qu'en auraient été les effets avec les monnaies d'or selon les théories classiques

Pour mieux comprendre en quoi l'inflation et le chômage provoqués par les hausses du prix du pétrole sont liées aux struc-

tures économiques et monétaires de notre temps, il n'est pas sans intérêt de se demander ce qu'auraient été les effets de ces hausses, selon les théories classiques de l'équilibre économique, si les monnaies avaient été faites d'or.

Les entreprises et les particuliers, contraints de payer beaucoup plus cher le pétrole et ses dérivés, auraient dû, pour ce faire, prélever sur leurs encaisses des quantités accrues de monnaies, même s'ils avaient, devant cette cherté, réduit leurs achats. Il n'auraient donc pu consacrer à l'acquisition d'autres biens que des quantités moindres de monnaie. La demande de ces biens diminuant, leurs prix auraient baissé. Le niveau général des prix, tel qu'exprimé statistiquement par une moyenne pondérée des prix de toutes choses, y compris le pétrole, n'aurait pu s'élever que grâce à une accélération de la vitesse de circulation des monnaies, dont la possibilité est en pratique très limitée. De plus, en attendant que les pays pétroliers aient accru leurs importations, les déficits des balances commerciales des pays importateurs de pétrole auraient été soldés par des exportations de monnaies d'or. Les encaisses s'y seraient trouvées ainsi réduites, ce qui y aurait fait baisser le niveau général des prix, effet inverse de ce qui a été observé de nos jours.

Quant au chômage, il aurait d'abord fortement augmenté sous l'effet de la restriction de la demande et aussi parce que la baisse des prix, en accroissant le poids des dettes, aurait mis des entreprises en faillite. Ultérieurement il aurait diminué, lorsque les pays pétroliers auraient utilisé leurs recettes accrues pour acheter davantage de marchandises. L'équilibre des balances des paiements courant aurait été alors rétabli, mais avec des termes de l'échange modifiés, par suite à la fois de la hausse des prix du pétrole et de la baisse des prix des produits manufacturés. Pour payer leurs importations de pétrole, même réduites, les pays non pétroliers auraient dû exporter des quantités accrues de marchandises et, afin de le pouvoir, travailler plus, ce à quoi la demande des pays pétroliers les aurait incités. S'ils n'avaient pas réussi à produire assez pour l'exportation, l'hémorragie de leur or n'aurait pu se poursuivre indéfiniment. Un jour serait venu où n'ayant plus de quoi acheter du pétrole qu'en très faibles quantités, ils auraient dû, pour limiter la baisse de leur niveau de vie, revenir à l'utilisation de formes d'énergie dont la production exige beaucoup de main-d'œuvre : extraire du charbon ou exploiter les forêts ou élever sur leur sol des

animaux de trait. Mais alors les pays producteurs de pétrole, voyant leurs ventes se restreindre à l'excès, se seraient avisés qu'il était de leur intérêt, afin de conserver des recettes suffisantes, d'abaisser leurs prix, pour vendre plus !

Quoiqu'il soit advenu à cet égard on aurait finalement travaillé plus dans les pays consommateurs de pétrole et le niveau des prix s'y serait abaissé.

Pourquoi ont-elles au contraire accéléré l'inflation...

Le système monétaire en vigueur a fait que l'augmentation du prix des pétroles importés n'a pas contraint les particuliers et les entreprises à réduire leurs achats d'autres biens faute d'encaisses monétaires suffisantes, car la monnaie étant abstraite et les banques pouvant en créer à volonté, ce sont les encaisses qui se sont adaptées aux montants des paiements à opérer, et non les paiements aux encaisses, cela en dépit de certaines velléités de politiques monétaires restrictives. Le niveau général des prix ne s'est pas élevé seulement à proportion de l'importance des produits pétroliers dans la demande finale de biens et de services, car la hausse du coût de la vie a fait réclamer des hausses de salaires. Les entreprises ont pu les accorder sans grande difficulté de trésorerie ; mais les coûts s'en sont trouvés accrus d'autant, et les prix, par là même.

Les déficits des balances des paiements des pays non pétroliers n'y ont point provoqué de contraction des masses monétaires. Ils ont été couverts par des prêts faits par les pays pétroliers sous forme, le plus souvent, de dépôts en dollars dans des banques américaines ou européennes, qui, pour les faire fructifier, les ont prêtés aux pays dont les balances étaient déficitaires. Et la multiplication des xéno-monnaies a permis à l'inflation de s'amplifier.

... et accru le chômage ?

Il est plus étonnant que l'accroissement des revenus des pays pétroliers ait aggravé le chômage, alors que l'évolution monétaire a été beaucoup moins déflationniste qu'elle l'aurait été en régime d'étalon-or. Les pays pétroliers ayant de quoi importer davantage, sans que cela réduise la demande dans les autres pays du monde, la production et donc l'emploi auraient dû se trouver aussitôt partout stimulés.

Qu'il en ait été autrement ne peut s'expliquer que par des retards d'adaptation et par de brusques variations des prix relatifs et des taux d'intérêt.

Parmi les pays qui sont gros producteurs de pétrole, certains, parce que peu peuplés, ne pouvaient utilement importer que des quantités limitées de biens de consommation. Pour que leurs commandes soient à la mesure de leurs recettes, il fallait que soient établis des projets d'équipements dont la conception et la mise au point exigeaient des délais et dont l'exécution ne pouvait être qu'échelonnée dans le temps, d'autant plus que les insuffisances des capacités d'accueil des installations portuaires limitaient physiquement le volume de leurs importations. Par ailleurs les hauts taux d'intérêt pratiqués sur les marchés financiers internationaux, où ces pays plaçaient leurs disponibilités, les rendaient moins impatients d'utiliser la totalité de leurs ressources financières. Mais cette explication ne vaut guère que jusqu'en 1976, les pays de l'OPEP, considérés globalement ayant ensuite effectué des achats au moins égaux à leurs recettes pétrolières.

C'est bien davantage par les perturbations qu'elles ont introduites dans le fonctionnement des économies développées que les hausses du prix du pétrole ont pesé sur l'activité productrice.

Certaines productions, dont les coûts incorporaient beaucoup de pétrole et qui étaient concurrencées par d'autres, plus économes en énergie, ont dû cesser. Parmi celles qui se sont néanmoins poursuivies, beaucoup n'ont plus permis de dégager des profits suffisants pour justifier et financer des investissements d'extension.

Plus généralement la réduction des capacités d'autofinancement, qui est antérieure aux chocs pétroliers, a été aggravée par eux. Pour créer des entreprises et des emplois nouveaux capables, non seulement de répondre aux commandes des pays pétroliers, mais aussi de fournir, dans les pays non pétroliers, des énergies nouvelles, nucléaires notamment, et de mettre en œuvre des fabrications qui économisent l'énergie, il fallait du temps, et aussi une imagination, une volonté d'entreprendre, qui ont parfois manqué. Il y fallait encore des moyens de financement pas trop coûteux. Or les restrictions de crédit, même si elles ont été timides, intervenues pour lutter contre l'accélération des hausses de prix, provoquée précisément par le renchérissement du pétrole, ont élevé les taux

d'intérêt, ce qui n'a point seulement gêné les entreprises, mais aussi, pendant un temps tout au moins, dissuadé les ménages de construire ou acheter des logements.

La convalescence des économies occidentales était en bonne voie en 1978. La production industrielle avait rejoint en Europe ou même légèrement dépassé son niveau de 1973 et elle était aux États-Unis de 15 % supérieure.

Un second choc pétrolier est alors intervenu, exigeant de nouvelles adaptations dans des pays où la confiance en les vertus des politiques économiques habituelles était fortement ébranlée.

Les risques de la conjoncture actuelle

L'inquiétude largement ressentie actuellement résulte d'une conscience de plus en plus vive des risques courus, sans que les remèdes apparaissent assez clairement.

Les politiques restrictives de l'activité

Le risque le plus immédiat résulte précisément d'un remède appliqué actuellement dans certains grands pays industriels, sous l'empire d'une doctrine selon laquelle, pour assainir une économie, il faut avant tout briser l'inflation par des restrictions monétaires et, si possible, par une réduction des déficits des budgets publics, quand bien même la conséquence première serait de réduire l'activité productrice et d'accroître le chômage.

Or les restrictions monétaires ne peuvent arrêter la hausse des prix en réduisant fortement la demande des particuliers et des entreprises que dans la mesure où les prix se trouvent déterminés par l'offre et la demande, ce qui n'est pas le cas pour nombre d'entre eux. Elles sont par ailleurs un facteur de hausse des coûts, en ce qu'elles élèvent les taux d'intérêt payés par les entreprises.

Il est vrai qu'une telle politique a quelques chances de réduire le déficit de la balance commerciale du pays qui l'applique, et même de mettre cette balance en excédent, parce que, en réduisant la demande interne, elle réduit les importations et contraint les entreprises à un plus grand effort d'exportation. Mais, ce faisant, elle contribue à déprimer l'activité à l'étranger et à y aggraver le chômage. Si la plupart des pays mènent simultanément cette poli-

tique, aucun d'eux ne pourra accroître ses exportations chez les autres. Son effet dépressif sera général.

Espérer que ces cures douloureuses préparent des « lendemains qui chantent », est méconnaître qu'elles risquent d'entraîner les économies vers des niveaux d'activité de plus en plus bas. Car toute baisse de production accroissant les coûts unitaires à cause des charges fixes, fait que les entreprises s'efforcent d'élever leurs prix. Si elles y parviennent, les pouvoirs publics sont incités à une rigueur monétaire plus sévère encore. Si elles ne le peuvent, beaucoup feront faillite, ce qui en réduisant l'offre de marchandises ou de services tendra, par le jeu des mécanismes de marché, à faire monter les prix. En outre toute baisse de production réduit les rendements fiscaux, sans alléger les dépenses publiques, qui sont gonflées par le paiement d'allocations de chômage plus nombreuses. Cela fait que, voulant se rapprocher d'un équilibre budgétaire de moins en moins accessible, les États sont amenés à réduire les dépenses publiques, ce qui déprime encore l'activité, et à majorer des impôts, notamment indirects, ce qui entretient la hausse des prix.

À cause du haut degré d'intégration des économies occidentales, les méfaits de ces politiques s'étendent même aux pays qui ne les pratiquent pas. Et aucun ne pourra sortir seul de ce cercle vicieux, car une politique contraire, menée isolément, ferait que le déficit de son commerce extérieur deviendrait vite insupportable.

Certes des équilibres budgétaires et une limitation des masses monétaires sont nécessaires au maintien en état de bon fonctionnement d'économies proches du plein emploi. Mais, en cas de chômage généralisé, l'arme budgétaire et l'arme monétaire sont pernicieuses, si ne sont pas rétablies par ailleurs les conditions économiques, financières, sociales, politiques et psychologiques d'une modération des coûts et d'une reprise des investissements.

L'éventualité d'inflations s'accéléralant à l'extrême

Un risque inverse, moins actuel, mais non moins grave est que, pour relancer la production, les grandes nations industrielles pratiquent simultanément de trop vigoureuses expansions de crédit et des déficits budgétaires massifs, qui déclencheraiient des hausses de prix de plus en plus rapides.

Longtemps les individus ont cru que les hausses de prix, même fortes, seraient suivies de baisses plus ou moins compensatrices, comme il en avait été au XIX^e siècle et encore, dans la plupart des pays, jusqu'à la seconde guerre mondiale. Après un demi-siècle de hausses plus ou moins vives mais partout continues des prix, l'opinion a fini par changer à cet égard. C'est vers la fin des années soixante que s'est répandue peu à peu l'idée que les prix ne cesseraient jamais de s'élever et vers le milieu des années soixante-dix la crainte que leur hausse soit de plus en plus rapide. Ce changement de psychologie collective affecte les calculs de tous les agents économiques. Qu'il s'agisse de la fixation d'un salaire, d'un loyer, d'un taux d'intérêt ou de l'acquisition d'un bien réel, les prétentions des uns sont d'autant plus élevées et la propension des autres à les accepter d'autant plus grande qu'ils prévoient une hausse plus forte du niveau général des prix. Le risque est que, lors de ces anticipations successives, la hausse des prix prévue soit chaque fois supérieure de quelques points à celle constatée dans un passé récent, motif pris que l'inflation s'est accélérée précédemment. Si l'abondance monétaire permet cette hausse, il est probable que de nouvelles accélérations de l'inflation surviendront, même si les biens et services disponibles suffisent pour satisfaire toutes les demandes.

Or il est un taux d'inflation, impossible à déterminer a priori, à partir duquel producteurs et commerçants étant dans l'impossibilité de calculer leurs coûts, sinon de façon fictive, et les consommateurs de répartir rationnellement leurs achats dans le temps, tous les mécanismes qui assurent le fonctionnement d'une économie de marché seraient si gravement faussés que l'ensemble du système de production et d'échanges se disloquerait.

Une paralysie des initiatives privées et un découragement

Constatant l'incapacité d'une économie de marché, laissée à elle-même, d'assurer le développement des productions sans qu'il en résulte des inégalités choquantes de revenus et des dominations inacceptables de certains individus sur d'autres, les pouvoirs publics de tous les États démocratiques ont légiféré pour corriger des injustices et protéger des faibles.

Si justifiées que ces mesures soient, en tout temps et plus encore aux époques de difficultés économiques et de mutations tech-

niques et sociales rapides, elles risquent de devenir excessives ou maladroites, au point de décourager les efforts productifs par des charges fiscales destinées à réduire les inégalités ou de paralyser les initiatives par trop de réglementations et d'interdictions. L'actuelle langueur de l'économie irait s'aggravant. ce qui multiplierait les cas où les pouvoirs publics seraient incités à intervenir, au grand dam de tout dynamisme productif. Il y a là un danger d'enchaînement pervers.

Des insatisfactions ruineuses

Les hommes et les femmes d'aujourd'hui, ayant été habitués depuis plusieurs décennies à des niveaux de vie élevés et continuellement améliorés, sont encore moins disposés que ne l'étaient leurs aînés à se résigner au malheur des temps. Jusqu'ici les niveaux de vie ont pu être à peu près maintenus malgré le ralentissement de l'activité économique. Si les conditions d'existence venaient à se détériorer gravement, des grèves et des violences sont à craindre.

Tandis qu'aux époques de prospérité les grèves sont généralement courtes et victorieuses, car les entreprises peuvent prendre sur leurs profits pour accorder des satisfactions afin de ne pas perdre des commandes, les grèves des années de crise, s'en prenant à des affaires exsangues, échouent ou ne procurent aux salariés que des avantages momentanés, qui acculent à des fermetures. Si au cours des années à venir une dépression économique s'installait et que des conflits sociaux se multiplient, ils aggraveraient la chute des productions. L'aveuglement d'hommes à juste titre insatisfaits serait ruineux.

Une crise financière internationale

La plus grave menace qui pèse sur l'économie internationale est celle d'une crise financière, qui serait déclenchée par l'insolvabilité d'un trop grand nombre de débiteurs ayant, au cours des dix dernières années surtout, beaucoup emprunté à des établissements bancaires et financiers étrangers.

Ce ne serait pas la première fois que des dettes internationales ne seraient pas honorées. À la fin du XIX^e siècle des emprunts à long terme avaient été émis par des États impécunieux : Russie, Autriche, Hongrie, Espagne, Empire Ottoman, Brésil, Mexique, ou

par leurs compagnies de chemins de fer. La plupart furent défaillants pendant ou après la première guerre mondiale. Mais les souscripteurs avaient été des épargnants européens, principalement français. Les banques, qui n'avaient joué que le rôle d'intermédiaire pour le placement des titres, n'en eurent point leurs bilans affectés. Il en fut autrement déjà en 1931, nous l'avons dit précédemment, où le système monétaire mondial fut ébranlé par la faillite de débiteurs d'Europe centrale.

Actuellement de nombreuses banques ont consenti des prêts très importants à des États du tiers-monde et de l'Est européen, en puisant dans la masse des xéno-monnaies. Or voici que le ralentissement de l'activité économique dans les pays industriels et la baisse en résultant des cours en dollars de beaucoup de produits de base ainsi que la hausse jusqu'en 1981 du prix du pétrole ont détérioré les termes de l'échange des pays non pétroliers et leurs balances des paiements. Dans le même temps la forte hausse des taux d'intérêt alourdissait le poids nominal de leur dette, d'autant plus que beaucoup de leurs emprunts récents sont en fait, sinon en droit, à taux d'intérêt variables. Plusieurs d'entre eux sont devenus, au moins provisoirement, insolubles. La Pologne et la Roumanie le sont aussi pour d'autres raisons.

Si la baisse du prix du pétrole s'accroissait, des États pétroliers d'Afrique, qui ont lancé de grands programmes d'équipement en anticipant, par des emprunts internationaux sur des ventes de pétrole escomptées à 35 dollars le baril, auraient eux-mêmes des difficultés à faire face à leurs échéances.

Que certaines banques, engagées dans ces opérations, viennent à sombrer, des réactions menaceraient de larges pans de l'édifice bancaire occidental. La méfiance des déposants à l'égard de l'ensemble des banques commerciales pourrait provoquer une brutale contraction de la masse monétaire scripturale. Pour écarter le risque d'un tel enchaînement, en faisant que les déposants gardent confiance dans les banques, il faudrait qu'ils soient assurés qu'un « prêteur en dernier ressort » viendra, si besoin est, au secours des banques menacées. Ce sont les banques d'émission nationales qui auraient à intervenir, chacune assumant le rôle potentiel de sauveteur des banques commerciales ayant leur siège sur leur territoire d'émission. Mais comme les engagements internationaux des banques commerciales sont, pour l'essentiel, libellés

en dollars, seul le Système fédéral de réserve des États-Unis serait en mesure de prêter aux banques de son ressort autant de dollars qu'il faudrait, parce qu'en créant à volonté. Les autres banques d'émission devraient, pour leur part, puiser dans leurs réserves de dollars, qui sont limitées, ou en emprunter elles-mêmes. Rien ne garantit qu'elles le puissent avec la rapidité indispensable pour prévenir une panique, dont les effets seraient très étendus et dramatiques.

Un bouleversement trop rapide du commerce mondial

Toute crise financière internationale conduirait évidemment à des ruptures d'importants courants commerciaux parmi ceux qui sont financés principalement par des prêts. Indépendamment de cela, certaines mutations en cours des spécialisations internationales ne peuvent manquer de modifier profondément, quoiqu'avec moins de brutalité, les flux d'échange entre les continents.

Certaines industries lourdes, telles que la sidérurgie, la production d'aluminium, la chimie, qui sont grandes consommatrices de minerais ou d'énergie, se déplacent vers les régions du monde où se trouvent leurs principales sources d'approvisionnements. Le rôle de plus en plus grand joué par les innovations techniques dans l'abaissement des coûts de production, grâce notamment à l'électronique et à la robotique, font qu'il n'est plus de position dominante durablement acquise dans la compétition internationale. Les régions du monde situées sur les pourtours de l'océan Pacifique paraissent en voie de ravir aux régions riveraines de l'Atlantique nord, leur prépondérance industrielle deux fois séculaire. D'autre part, les pays à bas salaires risquent de voir leurs productions concurrencées par des usines très automatisées, installées dans les pays développés, mieux à même de mettre en œuvre des robots.

D'autres équilibres économiques internationaux devront et pourront s'établir. Mais si les nouvelles concurrences font sentir trop vite leurs effets, elles provoqueront dans certains pays des difficultés économiques et des souffrances telles que des obstacles quantitatifs y seront mis aux importations jugées excessives. De tels obstacles sont une modalité nocive du protectionnisme, parce que brutaux et arbitraires. De représailles en représailles, les économies nationales se replieraient sur elles-mêmes, ce qui y

entraînerait inévitablement une régression des niveaux de vie, même si, à la longue, l'emploi s'y trouvait accru.

Les chances de notre temps

Cependant que les économies occidentales courent tant de risques, de merveilleux avènements apparaissent possibles, grâce aux progrès prodigieux des techniques, à condition toutefois que les hommes qui décident de par le monde, le fassent raisonnablement.

Les prodiges des techniques

Depuis un peu plus de deux siècles que nos ancêtres se sont ingénies à tirer parti d'énergies fossiles, à construire des machines, à fabriquer de nouvelles substances, les possibilités de créer des richesses, se sont accrues bien au-delà de ce dont on avait pu rêver autrefois. Mais voici qu'une nouvelle étape commence. Le traitement de l'information par ordinateur, l'utilisation de l'espace au-dessus de l'atmosphère, les manipulations génétiques et d'autres techniques nouvelles ouvrent aux initiatives des champs fascinants. Les nations qui sauront les mettre convenablement en œuvre pourront procurer à leurs membres abondance de biens et loisirs. Des marchandises et des services actuellement rares seront popularisés, d'autres, notamment culturels, feront leur apparition. Beaucoup de tâches fastidieuses ou pénibles seront accomplies par des machines intelligentes. Le travail des hommes sera surtout de conception, de montage, de réparation. Sa moindre durée laissera aux personnalités le temps de s'épanouir. Les découvertes scientifiques, en permettant des substitutions de matières premières et de sources d'énergie, rendront les économies nationales moins dépendantes d'approvisionnements lointains et donc moins vulnérables.

La fin des illusions sur les dictatures collectivistes

Si les difficultés actuelles des économies occidentales étaient survenues il y a dix ou vingt ans, beaucoup d'esprits auraient sans doute pensé que pour mettre fin à des désordres propres aux économies de marché et utiliser pleinement les découvertes scientifiques et techniques, il fallait s'inspirer de l'exemple des pays de l'Est, où l'État planifie l'emploi des ressources, décide des investissements et régit l'économie dans presque tous ses détails. Ils auraient

invoqué la rapidité de la croissance réalisée dans ces pays, à en croire leurs statistiques, et auraient, peut-être trop volontiers, passé sous silence la totale absence de liberté qui en était la rançon.

Aujourd'hui ce modèle ne peut plus être proposé comme un recours. Car non seulement il apparaît de façon plus manifeste indissolublement lié à un régime totalitaire et à une oppression policière, mais ses performances économiques se révèlent mauvaises. Malgré l'obscurité des statistiques, il est certain que les productions agricoles demeurent insuffisantes à l'Est et que la croissance de la production industrielle s'y est fortement ralentie, à peu près en même temps qu'en Occident.

Les relations économiques extérieures étant à l'Est aux mains d'organismes d'État, les mécanismes commerciaux et monétaires par lesquels les conjonctures occidentales sont mises en symbiose ne peuvent guère jouer entre ces deux ensembles profondément différents. Tout au plus la hausse des taux d'intérêt occidentaux, en rendant plus coûteux les achats à crédit d'équipement par les États collectivistes, réduit-elle la contribution à leur croissance industrielle qu'ils peuvent demander à l'Occident. Que le ralentissement observé à l'Est soit à peu près contemporain de celui qui sévit à l'Ouest n'est qu'une coïncidence. Il s'explique pour partie par l'énorme poids des dépenses militaires soviétiques. Mais il est dû aussi à ce que plus les techniques se perfectionnent et les productions se compliquent, plus il est difficile à une autorité politique centrale d'animer et de maîtriser tous les processus de production. La bureaucratie, qui prolifère pour tenter d'y parvenir, est paralysante.

C'est une chance que personne n'ait plus d'illusion sur les vertus économiques, longtemps supposées, des régimes collectivistes d'État.

Une meilleure conscience de l'interdépendance des intérêts dans la nation

Pour maîtriser les mécanismes des économies de marché, tout en respectant les libertés démocratiques, une claire conscience collective des problèmes est nécessaire, qui fasse librement accepter les disciplines utiles. À cet égard bien des espoirs sont permis.

La collecte, le stockage, le traitement d'une multitude d'informations sont devenus possibles, grâce à des ordinateurs de moins en moins coûteux. Cela donne le moyen de connaître mieux et plus vite les réalités. Or les erreurs commises par les hommes qui ont à prendre des décisions sont dues plus souvent à la méconnaissance des faits qu'à des erreurs de jugement.

Si l'on réussit à mesurer plus sûrement les effets économiques de ce que l'on projette de décider, cela sera bénéfique à trois niveaux.

L'État et les collectivités publiques seront à même de dresser des plans indicatifs qui tracent les lignes directrices de l'économie, de programmer les équipements publics et d'évaluer les flux d'investissement, de consommation et d'épargne compatibles avec l'équilibre interne des offres et des demandes, comme avec l'équilibre extérieur des paiements.

Les entreprises pourront mieux prévoir leurs commandes par des études de marché et calculer des coûts prévisionnels. Les syndicats seront en mesure d'apprécier quel partage de la valeur ajoutée entre salariés et autofinancement des investissements est compatible avec le plein emploi.

Une meilleure éducation populaire et la possibilité de diffuser largement par la télévision des documents et des débats exposant les données essentielles des problèmes économiques doivent permettre une meilleure compréhension des enjeux par un très grand nombre d'hommes. Pour stimuler le développement économique, tout en jugulant l'inflation, il faut faire appel à des accords raisonnés des partenaires sociaux, qui mettent fin à la course entre les salariés et les prix. Pour mettre rapidement en œuvre les découvertes scientifiques, il faut organiser les mutations d'emplois impliquées par le progrès des techniques, afin de les rendre aisément supportables et, si possible, désirées. Une perception plus aiguë des intérêts communs pondérera les revendications catégorielles et facilitera des accords. S'il ne peuvent être conclus, les arbitrages nécessaires de l'État seront d'autant mieux acceptés que leurs considérants pourront être plus solidement et clairement fondés.

L'évidence de la nécessité d'une coopération internationale

Jamais chefs d'État ou de gouvernement, ministres, hauts fonctionnaires, dirigeants de grandes entreprises et syndicalistes de

nationalités différentes ne se sont autant rencontrés que de nos jours, en des « sommets », assemblées, conférences, commissions, comités. Et les institutions internationales ont proliféré. Les résultats en sont certes trop souvent décevants. Mais cela manifeste une vive conscience que la plupart des périls courus par nos économies ne pourront être conjurés si un grand nombre d'États ne mènent des actions conjointes et coordonnées.

Les progrès réalisés dans la connaissance des flux internationaux de marchandises ou de capitaux et dans la comparaison des conjonctures nationales mettent en évidence les solidarités de faits. Aussi peut-on espérer que bientôt s'imposent à la communauté mondiale quatre idées simples.

La première est qu'il serait vain d'espérer que se développe un commerce mondial équilibré tant que ne sera pas assuré un certain ordre monétaire international, assurant non pas une fixité éternelle des taux de change, mais leur suffisante stabilité. Les cours des monnaies ne devraient varier que sous l'effet de réajustements aussi faibles que possible, fussent-ils être fréquents, qui tirent périodiquement les conséquences des divergences d'évolution des coûts nominaux nationaux.

La seconde est que la création de xéno-monnaies doit être réglementée ; sans quoi nous resterons à la merci d'une inflation mondiale incontrôlable. Corrélativement un prêteur mondial en dernier recours doit être institué, afin d'écarter le risque d'une contraction catastrophique des liquidités internationales.

La troisième est que, en raison des grandes inégalités de niveau de vie et de technologie existant entre États, le libre échange parfait, tel que les États-Unis et les organismes internationaux le préconisent officiellement, est incompatible avec un bon emploi des facteurs de production disponibles dans chaque État et avec le respect des structures sociales souhaitées. D'où il résulte qu'un certain protectionnisme doit être permis aux États ou aux groupements d'États, limité par des règles internationales garantissant qu'il ne vienne pas à constituer un obstacle aux concurrences et aux spécialisations internationales réellement utiles.

La quatrième est qu'une relance durable des productions serait possible, à condition qu'elle soit annoncée et pratiquée simultanément par toutes les grandes nations développées et que des

mesures coordonnées et spectaculaires régulant les demandes, publiques et privées, et limitant la croissance des revenus nominaux y prémunissent contre des anticipations inflationnistes.

* *
*

Ces réflexions nous amènent à conclure que la crise économique mondiale est étrange.

Les conjoncturistes peuvent, non sans raison, y déceler des variations de production et de revenus résultant du jeu, habituel au cours des fluctuations économiques, de mécanismes concernant les prix relatifs, les stocks, les taux d'intérêt, etc. Mais l'ampleur des variations est trop faible pour justifier pleinement le terme de crise.

L'emploi de ce mot, pour caractériser l'actuelle situation, convient néanmoins, mais en ce qu'il désigne les difficultés grandes qu'agents économiques et gouvernants rencontrent à faire face à des changements structurels rapides et profonds. Il y a crise parce qu'il y a désarroi, parce que si l'on entend recourir à des politiques traditionnelles, la situation paraît en appeler de contradictoires, et parce qu'on voit mal encore quelles autres sont possibles. Adapter les institutions et les comportements aux conditions nouvelles de l'activité économique qui se sont instaurées, parfois subrepticement, depuis une ou deux décennies, exige de la part d'un très grand nombre d'hommes lucidité, imagination et volonté.

Le rôle des intellectuels est, par leurs observations et leurs diagnostics, d'aider à voir clair. L'inventaire des risques courus et l'analyse de la complexité des tâches à accomplir ne doit point conduire au pessimisme. Ce serait méconnaître, après les étonnants progrès accomplis depuis deux siècles, les perspectives ouvertes.

Au cours des siècles anciens l'humanité a souvent vécu dans l'effroi. L'annonce de la fin du monde relevait d'une affabulation ; mais la hantise de la peste ou du choléra et la crainte de la famine étaient fondées. Dans l'intervalle de ces calamités, les hommes, à l'exception de quelques privilégiés, ne survivaient que moyennant de longues journées d'un travail rude et souvent épuisant, accompli dès l'enfance. Ils n'avaient point encore su dompter assez une nature trop souvent hostile. Seuls remèdes à leurs peines : un certain fatalisme et l'espérance d'un au-delà meilleur.

Les problèmes d'aujourd'hui sont autres. La science a vaincu les grandes épidémies. Elle met à notre service des techniques permettant aux pays développés de satisfaire une gamme de besoins de plus en plus étendue, avec des efforts de moins en moins grands. À ceux des pays du tiers-monde qui sont encore misérables, elle devrait apporter, au long des ans, des possibilités analogues.

Certes la science place des moyens démoniaques de destruction entre les mains des hommes de guerre, mais elle nous ouvre aussi, par de merveilleuses découvertes, des voies prometteuses de bien-être, sinon de bonheur.

